

Paris, le 18 avril 2024

LA LNR ET LA FFR ANNONCENT UNE REFONTE DU DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA POLITIQUE DE FORMATION DES CLUBS

La Ligue Nationale de Rugby (LNR) et la Fédération Française de Rugby (FFR) ont adopté un nouveau dispositif d'évaluation de la formation des clubs de TOP 14 et PRO D2. L'évaluation, qui était historiquement centrée uniquement sur les centres de formation, sera désormais plus globale et incitative et portera, à compter de la saison 2024/2025, sur l'ensemble du parcours de formation du joueur : préformation (15-18 ans), centre de formation agréé (16-23 ans), et préparation de l'après-carrière.

Une approche globale du cycle de formation et incitative

Depuis 20 ans, la LNR incite financièrement les clubs à renforcer la formation notamment au travers de l'évaluation de l'efficacité sportive et scolaire des centres de formation agréés. La LNR incite également financièrement les clubs depuis 10 ans au travers de la valorisation de la participation aux compétitions professionnelles des Joueurs Issus des Filières de Formation (JIFF). La LNR flèche chaque saison 13 millions d'euros sur ces deux dispositifs dans le cadre de sa politique de distribution aux clubs professionnels.

L'évolution du dispositif d'évaluation vers une prise en compte de l'ensemble du parcours de formation s'inscrit dans cette dynamique et sera accompagné d'une augmentation des sommes qui seront allouées puisque la LNR a pris l'engagement de flécher l'intégralité de sa part de l'héritage Coupe du Monde 2023 sur le renforcement de la formation qui est un axe essentiel de la performance du rugby français.

Un nouveau système de valorisation

REFONTE DU DISPOSITIF D'ÉVALUATION
DE LA POLITIQUE DE FORMATION DES CLUBS

LE CLUB	★ ★ ★
PRÉFORMATION 10%	★ ★
Plan de formation du joueur/de la joueuse	★ ★
Santé et sécurité	★ ★
Fidélisation des licencié(e)s	★ ★
CENTRE DE FORMATION 80%	★ ★ ★
Efficacité sportive	★ ★ ★
Efficacité scolaire	★ ★ ★
Double qualification (sportive et scolaire)	★ ★ ★
Encadrement du CDF	★ ★ ★
Accompagnement socio-éducatif	★
PRÉPARATION À L'APRÈS-CARRIÈRE SPORTIVE 10%	★ ★ ★
Démarche mise en place	★ ★ ★
Professionalisation (Certification)	★ ★

Le système de classement disparaît au profit de l'attribution d'un nombre d'étoiles.

Chaque club se verra attribuer pour chacun des critères un nombre d'étoiles (de 1 à 5 étoiles) en fonction des résultats obtenus et des moyens mis en place.

Le cycle « centre de formation » demeure au cœur de l'évaluation de la politique de formation du club et représentera 80% de l'évaluation globale.

Cette approche permettra une valorisation plus révélatrice des performances propres à chacun des clubs, en prenant en compte une variété de critères tels que notamment l'efficacité sportive, la dimension socio-éducative, et l'accompagnement des joueurs dans la préparation de la reconversion.

Avec cette refonte du dispositif d'évaluation de la formation, la LNR et la FFR souhaitent soutenir les clubs professionnels dans la dynamique d'accompagnement des joueurs tout au long de leur carrière et promouvoir une formation d'excellence.

René Bouscatel, Président de la LNR, précise à cette occasion :

« La formation des talents de demain est une priorité. C'est pourquoi la LNR a mis en place depuis de nombreuses saisons les JIFF et des mécanismes d'incitation financière pour soutenir la formation au sein des clubs. Nous faisons évoluer notre dispositif d'évaluation aujourd'hui pour encourager et soutenir des parcours de formation complets, de l'avant à l'après-carrière. »

Florian Grill, Président de la FFR : *« La formation sportive est indissociable de la formation humaine. En prenant en compte, en lien avec la LNR, la préformation et la reconversion en amont et en aval pour l'évaluation de la politique globale de formation, nous insistons sur cette dimension humaine. Avant d'avoir charge sportive, nous avons charge d'homme. »*

CONTACTS PRESSE

Thibault Brugeron
Thibault.brugeron@lnr.fr
T : 07 85 66 90 92

Adrien Bastid
Adrien.bastid@ffr.fr
T : 06 37 33 95 80